

FSMA_2012_04-3 du 14/02/2012

Schéma recommandé pour le rapport de la direction effective des sociétés de gestion d'organismes de placement collectif en ce qui concerne l'évaluation du contrôle interne

Champ d'application:

Sociétés de gestion d'organismes de placement collectif

A. SYSTEME DE CONTROLE INTERNE (METHODE)
B. PROCESSUS DE REPORTING FINANCIER
<ul style="list-style-type: none">• Comptes annuels• Etats périodiques
C. ORGANISATION, ACTIVITÉS ET PROCESSUS DE CONTROLE INTERNE ET DE SOUTIEN DE L'ETABLISSEMENT
1. Organisation générale (sur la base du mémorandum de gouvernance)
<ul style="list-style-type: none">• Structure du groupe• Organes d'administration et de direction• Organigramme (départements, comités, fonctions, lignes hiérarchiques et fonctionnelles, délégations de pouvoirs générales et spécifiques)
2. Fonctions de support
<ul style="list-style-type: none">• Operations• Finance• IT• Legal• HRM
3. Fonctions de contrôle
<ul style="list-style-type: none">• Fonction d'audit interne• Fonction de <i>compliance</i>• Fonction de gestion des risques• Fonction de contrôle de gestion
4. Activités
<ul style="list-style-type: none">• Conseil en investissement• Gestion individuelle de portefeuilles

- Gestion du portefeuille d'investissement d'OPC
- Administration d'OPC
- Commercialisation de titres d'OPC
- Autres

D. CONTROLES INTERNES MIS EN PLACE POUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS DE L'ETABLISSEMENT

E. GESTION GÉNÉRALE DES RISQUES (description sur base de l'ICAAP et de sa documentation)

1. *Framework*

2. Structure financière

- Solvabilité (ICAAP, *capital planning*)
- Rentabilité
- Liquidité

3. Risques généraux

- Risques financiers dont :
 - risques liés au portefeuille d'investissement et risque de change
 - risque de liquidité
 - risque pays
- Risque opérationnel dont :
 - *outsourcing*
 - BCP/DRP
 - informatique
 - *legal risk*
- Risque de stratégie et de réputation
- Risques spécifiques liés à la gestion collective (gestion des risques dans le cadre des placements autorisés, méthode permettant une évaluation indépendante des instruments dérivés de gré à gré, organisation et exigences d'information sur les normes de limitation quantitatives)